

Physique-Chimie en collège : Chronique d'une mort annoncée ?

*Communiqué de presse
du SNES-FSU Orléans-Tours*

Le vendredi 21 février 2014, les professeurs de Physique-Chimie de notre académie ont reçu, par erreur, un message destiné aux Principaux de collèges, et signé d'un Inspecteur pédagogique de Sciences Physiques. Ils ont ainsi pu découvrir que « *dans le cadre de la préparation de la rentrée, des professeurs certifiés de SVT ou de Technologie seraient appelés à enseigner quelques heures de Sciences Physiques l'année prochaine* », puis que ces professeurs allaient recevoir « *un accompagnement... sous forme d'une journée de stage en présentiel* » leur permettant d'acquérir les « *objectifs spécifiques de l'enseignement de Physique-Chimie du collège, programmes, progressions, activités expérimentales, ressources nationales, académiques, tâches complexes, évaluation par compétences.* »

La consternation de nos collègues de Physique-Chimie, à laquelle le SNES-FSU Orléans-Tours s'associe, est d'autant plus forte qu'il y a deux ans, une lettre signée du Recteur prétendait : « *les besoins dans la discipline des sciences physiques restent inférieurs aux ressources disponibles* », leur demandant de « *réfléchir à une reconversion plus durable en vue d'un changement définitif de discipline, voire un autre métier...* ». Sous prétexte de « *surnombre* », de nombreux professeurs de Physique-Chimie sont contraints d'enseigner les mathématiques, discipline qu'ils n'ont pas choisie et pour laquelle ils n'ont pas été formés. La baisse des horaires en lycée (liée à la dernière réforme), et la perte, en collège, des dédoublements pourtant nécessaires à cette science expérimentale, ont encore pour conséquence des suppressions de postes dans cette discipline à la rentrée prochaine.

Et voilà qu'ils apprennent aujourd'hui, incidemment, qu'on fait appel à d'autres professeurs qu'à eux, pour enseigner leur discipline ! Au moment où il est question que les enseignants soient mieux formés, avec des services allégés pour les professeurs-stagiaires, leur IPR prétend qu'en une journée de stage, des professeurs de SVT et de Technologie pourront devenir des professeurs de Physique-Chimie ! A-t-on bien mesuré ce qu'un tel projet révèle de mépris à l'égard non seulement des étudiants et enseignants de Physique-Chimie, mais aussi de l'ensemble du corps professoral, des élèves de collèges, et même de la communauté scientifique, qui voit reculer un peu plus l'exigence de maîtrise et de rigueur propre à chacune de ses spécialités ?

Pour sa part, le SNES-FSU Orléans-Tours exprime son soutien total aux professeurs de Physique-Chimie qui ont droit, comme les autres, au respect de leur qualification ; pour les élèves, il réaffirme sa défense d'un collège ancré dans un projet éducatif de Second degré, c'est-à-dire permettant aux enfants et adolescents d'approfondir leur perception et leur connaissance du monde et des idées, grâce à des personnels formés et qualifiés pour enseigner une discipline.